

Mentions légales et conditions générales du site Yoopala.com.

Le présent site est édité par Yoopala Services :

I. Mentions Légales

- Siège social : 19 bd Malesherbes, 75008 PARIS 123
- S.A. au capital de 1 041 225 €
- R.C.S. PARIS 488 791 203
- N° TVA Intracommunautaire : FR 80 488 791 203 000 42

Yoopala Services dispose d'un agrément délivré par la DIRECCTE UT 75 (35, rue de la gare-CS 60003 - 75144 Paris Cedex 19) sous le N°SAP 488 791 203. Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 EUR TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Pour nous contacter, consultez la rubrique dédiée de notre site d'assistance : Site assistance <https://assistance.yoopala.com/fr/>

II. Conditions Générales d'utilisation

Voici donc une liste non exhaustive de règles que chaque utilisateur et membre de notre site s'engage à respecter en toutes circonstances et ce pour le bon déroulement de son séjour sur le site de www.yoopala.com :

Il s'engage ainsi, notamment à ne pas diffuser tout message ou toute information quelle que soit sa forme ou sa nature :

- - Contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs
- - A caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui

- - Incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée
- - Menaçant une personne ou un groupe de personnes
- - A caractère pornographique ou pédophile (sera notamment exclu sans préavis tout site renvoyant directement ou indirectement vers des sites internet à caractère pornographique et/ou pédophile),
- - Incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité
- - Incitant au suicide
- - Permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunications, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens
- - En violation du caractère privé des correspondances

Le membre s'engage à respecter les droits d'autrui, et notamment :

- - Les droits de la personnalité (tels que le droit à l'image, droit au respect de la vie privée
- - Les droits des marques
- - Les droits d'auteurs (notamment sur les logiciels, les sons, les images, les photographies, les textes, les images animées) et les droits voisins (artistes interprètes, producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et les droits sui generis des producteurs de bases de données)
- - D'une manière générale, les droits des personnes et des biens

Le membre s'engage à respecter l'image et la réputation de Yoopala Services et à ne pas se livrer à des déclarations et/ou des actions quelconques portant atteinte à Yoopala Services. Les marques et logos Yoopala Services sont des marques déposées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques et/ou logos sans l'autorisation préalable et écrite de Yoopala Services est interdite.

Yoopala Services se réserve le droit, de modifier ou interrompre à tout moment, l'accessibilité de tout ou partie du site www.yoopala.com.

Le site www.yoopala.com peut contenir des liens hypertextes redirigeant vers des sites tiers. Ces liens ont un caractère informatif. Yoopala Services n'est pas garant de ces liens et décline toute responsabilité quant à l'accès au contenu ou à l'utilisation de ces sites, ainsi qu'aux éventuels préjudices pouvant résulter de la consultation des informations présentes sur ces sites. L'utilisateur ou le membre engage sa seule responsabilité dans l'activation de ces liens.

La création d'un lien hypertexte vers le site www.yoopala.com est strictement interdite sans un accord préalable et écrit de Yoopala Services.

L'utilisateur ou le membre s'engage à ne pas utiliser un robot, notamment d'exploration, une application de recherche ou récupération de sites Internet ou tout autre moyen permettant d'extraire ou d'indexer tout ou partie du contenu du site www.yoopala.com excepté en cas d'autorisation expresse et préalable de Yoopala Services.

Par ailleurs, les services proposés sur le site www.yoopala.com ne doivent pas être des lieux d'échanges commerciaux ou à caractère promotionnel.

Enfin, et d'une manière générale, si un utilisateur ou un membre prend connaissance sur le site de contenus illégaux ou qui heurtent sa sensibilité, il est invité à se faire connaître. L'équipe de Yoopala Services prendra les mesures adéquates, s'il s'avère qu'elles sont nécessaires. Cela ne remet en aucun cas en cause, le principe de liberté d'expression. Nous rappelons que chacun est responsable de ses propos et de ses actes. Il convient donc de toujours garder en mémoire ces quelques indications.

1. Définitions

- Utilisateur: définit un visiteur naviguant sur le site www.yoopala.com et le consultant depuis les différents supports existants.
- Membre : définit tout utilisateur qui s'inscrit et ainsi créé un compte sur www.yoopala.com.
- Compte : définit l'espace personnel accessible via le site www.yoopala.com créée par un membre.
- Famille :définit un utilisateur ou un membre recherchant une solution de garde d'enfant(s).
- Baby-sitter :définit un utilisateur ou un membre recherchant un emploi/job de garde d'enfant(s).

2. Description du service www.yoopala.com et des fonctionnalités

www.yoopala.com est un site web Français spécialisé dans la garde d'enfant à domicile, édité par la société Yoopala Services.

Fonctionnalités liées aux utilisateurs :

- Consulter toutes les offres d'emploi des familles clientes de Yoopala et tous les profils baby-sitter Yoopala
- Partager une ou plusieurs offres d'emploi ou profils baby-sitter sur certains réseaux sociaux via les boutons de partage
- Géolocaliser une ou plusieurs offres d'emploi ou profils baby-sitter

Fonctionnalités liées à tous les membres baby-sitter :

www.yoopala.com permet aux baby-sitters de créer et publier gratuitement un profil de baby-sitter sur le site. Ce profil, une fois créé, est public c'est à dire visible sur notre site mais également sur le web. Vous avez la possibilité de le rendre "privé"; c'est à dire uniquement visible par les recruteurs Yoopala, en passant par les paramètres de votre espace personnel.

Une fois membre, les baby-sitters pourront accéder et postuler gratuitement aux offres d'emploi des familles clientes Yoopala. Les candidatures sont envoyées au recruteur Yoopala en charge de l'offre. La/le candidat(e) qui postule à une mission, accepte que ses coordonnées téléphoniques soient transmises à la famille cliente dans le but d'être contacté pour la mise en place des gardes.

Fonctionnement lié aux membres Familles :

www.yoopala.com permet aux familles de consulter gratuitement des profils de baby-sitter sur le site. Le contact se fait uniquement par l'intermédiaire d'un recruteur Yoopala. La mise en relation est possible uniquement si la famille devient cliente de Yoopala. La famille cliente, accepte que la société Yoopala transmette ses coordonnées téléphoniques aux candidat(e)s potentiels afin que ces dernier(e)s se mettent en relation avec la famille pour la mise en place des gardes.

3. Inscription/ Suppression du compte

L'inscription est gratuite et sans engagement de durée. Elle s'effectue par le biais d'un formulaire en ligne résultant à la création d'un compte. Deux choix sont possibles à l'inscription : s'inscrire en tant que Baby-sitter cherchant un emploi/job ou en tant que Famille recherchant une solution de garde d'enfant(s).

Dès l'inscription, le membre reconnaît avoir lu les présentes Conditions Générales et les accepter expressément sans réserve et/ou modification de quelque nature que ce soit. Le membre ayant créé un compte s'engage à respecter et à maintenir la confidentialité de l'identifiant de connexion et du mot de passe lié à son compte et reconnaît que toute connexion à son compte ainsi que toute transmission et échange de données depuis ce même compte, sera réputée avoir été effectuée par le membre lui-même. Yoopala Services

ne saurait être responsable de la perte ou du détournement de l'identifiant de connexion et/ou du mot de passe.

L'utilisateur en créant son compte assure que les données communiquées sont authentiques et fiables. La modification des données personnelles (Nom/Prénom/Adresse/Email/Numéro de téléphone) n'est possible qu'en contactant Yoopala Services.

En s'inscrivant sur le site www.yoopala.com le membre est informé qu'il peut être contacté par un conseiller clientèle Yoopala dans le cadre d'une proposition pour la garde d'enfants à domicile.

Spécificités liées à l'inscription :

Les personnes morales et les personnes mineures de moins de 16 ans ne peuvent s'inscrire sur le site.

Les membres sont informés que pour embaucher un mineur de plus de 16 ans mais de moins de 18 ans, une autorisation de ses parents ou de son représentant légal doit être obtenue, à moins qu'il ne soit émancipé.

Chaque membre peut à tout moment supprimer son compte via l'onglet Paramètres de son espace personnel. Toute suppression de compte est définitive.

4. Contenus et modération des profils baby-sitter

Le membre est informé que chaque profil baby-sitter est soumis à modération avant sa publication sur le site www.yoopala.com. L'équipe de modération du site www.yoopala.com se réserve le droit de refuser tous profils dont le caractère pourrait être contraire à l'esprit et à la vocation du site. Le membre accepte ainsi expressément que pour des raisons d'ordre technique, son profil ne sera pas diffusé instantanément après son dépôt sur le site www.yoopala.com.

Les recommandations ci-dessous sont ainsi à prendre en compte pour les membres s'inscrivant en tant que Baby-sitter :

Dans l'espace lié à la description et le titre de votre profil :

- - Ne pas indiquer le salaire souhaité (taux horaire)
- - Ne pas faire mention de vos coordonnées personnelles (nom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse postale, etc...) pour des raisons de sécurité

- - N'indiquer aucunes informations mensongères ou de nature à induire en erreur les utilisateurs
- - Aucun propos discriminatoires, violents et/ou d'insultes
- - Ne pas citer de personnes tierces (enfants que vous auriez gardés précédemment...)
- - Ne pas insérer de lien hypertexte ou de code HTML redirigeant les utilisateurs notamment vers des sites internet
- - Votre profil doit exclusivement porté sur une recherche de garde d'enfant au domicile personnel d'une famille (ne pas inclure de demande liée à des prestations de ménage, de jardinage ou de garde d'animaux par exemple)
- - Sélectionner une photo respectant certains critères : pour en savoir plus, consulter le Guide de validation des photos de profil

5. Réclamation et assistance

Pour toute information de nature technique ou relative au fonctionnement du site www.yoopala.com, l'utilisateur ou le membre est invité à se reporter à la rubrique « Assistance et questions fréquentes » accessible sur le site.

L'utilisateur ou le membre peut soumettre une question ou une problématique au sein de la barre de recherche de l'assistance Yoopala, une liste de réponses sera proposée pour répondre à la question soumise. L'assistance Yoopala est accessible 7j/7 et 24h/24 pour répondre à la majorité des questions posées par les familles et les baby-sitters. Si une question venait à ne pas trouver sa réponse, l'utilisateur a la possibilité de contacter Yoopala Services par chat' ou par téléphone.

Yoopala Services se réserve la possibilité, à tout moment, de modifier en tout ou partie les présentes Conditions générales. Les utilisateurs et les membres sont invités à consulter régulièrement ces présentes Conditions Générales afin de prendre connaissance des éventuels changements apportés.

III. Egalité professionnelle homme - femme

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, a fait l'objet de mesures législatives adoptées dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel promulgué le 5 septembre 2018. Ainsi, au terme de l'article L. 1142-8 du code du travail, toutes les entreprises et Unités Economiques et Sociales, dont l'effectif est d'au moins 50 salariés, doivent, à partir de plusieurs indicateurs, calculer l'index égalité femmes-hommes mesurant les écarts de rémunération et le cas échéant mettre en œuvre les actions permettant de supprimer les disparités existantes. Le niveau de résultat obtenu pour l'entreprise YOOPALA SERVICES pour l'année 2024 est de 95 sur 100. Les indicateurs à renseigner, au nombre de 5 pour les entreprises de plus de 250 salariés, sont mentionnés à l'article D.1142-2 du code du travail. Voici ci-après les thématiques abordées ainsi que les points obtenus par l'entreprise YOOPALA SERVICES :

1° L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par catégorie de postes équivalents (40 points/40 obtenus par l'entreprise).

2° L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire ne correspondant pas à des promotions entre les femmes et les hommes (20 points/20 obtenus par l'entreprise).

3° L'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes (15 points/15 obtenus par l'entreprise).

4° Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris (15 points/15 obtenus par l'entreprise).

5° Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations (5 points/10 obtenus par l'entreprise)

Conformément aux dispositions en vigueur, l'ensemble des informations a été transmis à l'administration via la procédure définie par l'arrêté du 31 janvier 2019 (JORF n° 0044 du 21 février 2019).